

Qualificatif Championnat de France

DIMANCHE 17 AVRIL 2005

9600 - 10 km

9h10 - 2km

10180 - Semi-Marathon

10h40 - 5 km

PLACE DE LA LIBERTE







Renseignements et inscriptions

O.M.S THIONVILLE 22. rue du Vieux Collège 57 I 00 THIONVILLE

Tál. 08 82 58 27 09













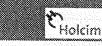


LA POSTE 🌌

N PERSEES







DECATHON





BULLETIN D'INSCRIPTION SEMI-MARATHON - 10 KM - 5 KM - 2 KM de THIONVILLE DIMANCHE 17 avril 2005

Bulletin à envoyer pour le 11 avril 2005, soigneusement complété et obligatoirement accompagné du règlement correspondant et du certificat médical ou de la photocopie de la licence sportive à l'adresse ci-dessous :

O.M.S. - Thionville - 22, rue du Vieux Collège - 57100 THIONVILLE - Tél. 03.82.53.27.09 EPREUVE CHOISIE: 21,1 km □ 10 km □ 5 km □ 2 km □ Prénom _ Adresse - N° et Nom de Rue _____ Code Postal _____Ville _____ Tél. : Pays Nationalité ____ féminin Année de naissance masculin masculin Sexe: Cadre réservé aux licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme (nom de la ville en toutes lettres) Club d'Athlétisme N° de licence : _______ Code Club ___ Mettre "M" si vous courez en tant que militaire Corps (Choucroute) REPAS A RESERVER : 10 € X ___ **CONDITIONS DE PARTICIPATION:** Hommes et Femmes: 1987 et avant • 10 h 30 SEMI-MARATHON : 10 km de Thionville : Hommes et Femmes : 1987 et avant • 9 h 00 • 10 h 40 5 km de Thionville : Hommes et Femmes: 1991 et avant 2 km : pour les jeunes et familles : 1997 et avant •9h10 Chèque à l'ordre de l'O.M.S. Thionville. DROITS D'INSCRIPTION : SEMI-MARATHON: 10€ RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS: 8€ 10 km: SAMEDI 16 AVRIL au Gymnase Municipal de 5 km: 5€ 14h à 18h et le dimanche jusqu'à 1 heure avant Gratuit 2 km : le départ des courses. Supplément de 3 € pour inscription le dimanche. RESPONSABILITÉ CIVILE : Les organisateurs CERTIFICAT MÉDICAL : (Loi 99-223) sont couverts par une police souscrite auprès Les athlètes non licenciés devront obligatoide la Compagnie MONTCALM ASSURANCES. rement fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou sa photocopie. INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés béné-Les licenciés devront remettre une photocoficient des garanties accordées par l'assurance pie de la licence sportive portant attestation liée à leur licence ; il incombe aux autres partide la délivrance d'un certificat médical mencipants de s'assurer personnellement. tionnant l'absence de contre-indication.

FAIT A